

Le Comité des Parcs et Jardins de France (CPJF)

L' AJP reçoit les Jardins de France

Dans le cadre des petits déjeuners mensuels organisés par l'AJP, nous recevions le Comité des Parcs et Jardins de France avec un thème que nous n'avions pas abordé depuis longtemps. Or, le CPJF est membre de notre association depuis des années et il était bien normal que nous le présentions à nos membres journalistes et associés. Ce qui a été fait en ce 9 mai 2023.

Reconnu d'Intérêt général depuis avril 2018, le Comité des Parcs et Jardins de France (CPJF) rassemble aujourd'hui 32 associations régionales ou départementales de parcs et jardins. Ces associations regroupent plusieurs milliers d'adhérents – propriétaires ou gestionnaires de parcs et jardins et amateurs de jardins. Mr. Bruno Delavenne, président du CPJF, était donc présent, assisté dans sa présentation par notre ami Jacques Hennequin que beaucoup de nos membres connaissent depuis longtemps, personnellement ou par le biais de sa lettre mensuelle Hortesia.

Le CPJF est une fédération qui coordonne les actions des associations départementales et régionales de parcs et jardins. Il a vocation à entreprendre, soit directement, soit par l'intermédiaire des associations qui le constituent, toutes actions contribuant à la création, à la préservation, la mise en valeur et la promotion des parcs et jardins et de leur environnement. Il définit la politique du réseau et l'action qu'il soutient auprès des administrations nationales et internationales et informe les associations de toute nouvelle disposition législative ou réglementaire concernant les parcs et jardins dont il a connaissance.

Pour réaliser ces objectifs le CPJF mobilise tous les moyens compatibles avec ses buts : rencontres avec les pouvoirs publics et les médias, colloques, actions de formation, conférences, voyages d'étude, publications, soit directement, soit par des subventions, soit encore par l'intermédiaire de ses partenariats, notamment avec la Fondation des Parcs et Jardins de France, l'Institut Européen des Jardins et Paysages, la Demeure Historique, les Vieilles Maisons Françaises, les Parcs botaniques de France, les Potagers et Fruitières de France. Le fonctionnement de cette lourde machine nous a été très bien exposé par Bruno Delavenne, son président.

Ce dernier a pu également rappeler à l'AJP que le CPJF est partenaire de plusieurs prix concernant les jardins comme, par exemple, le prix *Jardin French Heritage Society* ou l'opération *Neurodon*. Quant au *label Jardin remarquable*, il fût créé en 2014 à l'initiative du CPJF et ce sont actuellement plus de 450 jardins qui sont labellisés. Et, bien entendu, le CPJF mobilise ses associations lors de l'incontournable « *Rendez-vous aux jardins* » du mois de juin.

Ce petit déjeuner aura manifestement servi à éclairer nos membres présents, non seulement sur la structure du CPJF mais bien aussi sur les nombreux problèmes que peuvent rencontrer nos jardins et ceux qui les entretiennent et les font vivre.

G.L.